

L'hon. M. Balcer: Non. Je n'ai connaissance d'aucun engagement. Je l'ai déjà dit, et cela aurait dû mettre les choses au clair pour les députés. L'honorable représentant m'a également demandé de citer divers montants ayant trait aux subventions et aux augmentations du tarif-marchandises. Il pourra très bien se procurer tous ces chiffres dès que le projet de loi sera renvoyé au comité. Je n'ai pas ces données devant moi, mais je suis tout à fait sûr qu'il peut les demander au comité.

L'hon. M. Chevrier: Je crois que le ministre n'a pas donné de réponse nettement négative au député de Vancouver-Est en ce qui concerne un certain engagement, et je réitère la question. Je crois que le ministre devrait faire savoir catégoriquement au comité si le gouvernement du Canada s'est engagé envers les chemins de fer Nationaux ou le Pacifique-Canadien en leur donnant l'assurance qu'une mesure prévoyant l'application d'une certaine partie des recommandations figurant dans le volume I du rapport de la Commission royale d'enquête sur les transports serait présentée à la Chambre au cours de la présente session, et que les chemins de fer pourraient alors, à leur gré, utiliser ce montant affecté à des fins déterminées, pour faire face à la situation créée par le règlement de la grève.

L'hon. M. Balcer: Ici encore, monsieur le président, je renverrai le député à la déclaration faite à la Chambre par le premier ministre, qui a exposé très nettement, je crois, les intentions du gouvernement à l'égard de la mise en application du rapport MacPherson. Le 5 mai dernier, le député de Laurier a posé au premier ministre la question suivante qui figure à la page 4567 du hansard:

Puis-je demander au premier ministre ou au ministre du Travail si le gouvernement et les chemins de fer ont conclu une entente au sujet des fonds qui serviraient à payer ces augmentations?

Le premier ministre a répondu ceci:

Monsieur l'Orateur, dès que ce sera possible, le gouvernement présentera à la Chambre, comme je l'ai déjà signalé, une mesure législative qu'il jugera acceptable et qui sera conforme à certaines, sinon à la totalité des recommandations de la Commission MacPherson.

Je n'ai rien à ajouter à cette déclaration.

L'hon. M. Chevrier: Ce n'était pas là ma question, monsieur le président, mais je n'insisterai pas davantage. Toutefois, la réponse donnée par le ministre au député de Vancouver-Est—si mon impression est erronée, j'espère que le ministre rectifiera—m'a porté à croire qu'il niait catégoriquement que quelque engagement que ce soit, ait été pris envers les chemins de fer leur permettant

de régler le différend au moyen des fonds résultant de la mise en vigueur des recommandations du rapport MacPherson.

L'hon. M. Balcer: Je tiens à bien préciser ce point. Il n'y a eu, de la part du gouvernement, aucun engagement en ce qui concerne le règlement des salaires.

M. Winch: Le ministre dit qu'il n'y a eu aucun engagement de la part du gouvernement en ce qui concerne le règlement des salaires. Le ministre voudra-t-il maintenant dire au comité quelle était l'entente intervenue entre le gouvernement, le National-Canadien et le Pacifique-Canadien, qui, après quatorze mois, pendant lesquels les compagnies ferroviaires ont refusé...

L'hon. M. Balcer: Il n'y a eu que ce qu'on a affirmé à la Chambre au cours de la présente session. C'est tout. Je viens de donner lecture de ce que le premier ministre a dit jusqu'ici à propos des recommandations de la commission MacPherson. En ce qui concerne la question que vient de poser le député, il n'y a eu que ce qu'on a déjà exposé à la Chambre.

M. Winch: Je suis peut-être naïf, mais pas à ce point, je l'espère après tant d'années. Je regrette, monsieur le président, de devoir prolonger ce débat. Il y a une limite à la naïveté. Depuis deux ans, nous ne cessons d'étudier des problèmes touchant le transport ferroviaire. Les syndicats de sédentaires sont en négociation depuis plus de 14 mois. En décembre dernier, nous étions à deux doigts de la grève. Aussi bien les chemins de fer que le gouvernement refusaient de donner suite au rapport de la commission d'arbitrage.

M. Smith (Simcoe-Nord): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Nous assistons à tout un contre-interrogatoire sur la question des salaires dans les chemins de fer. Or si j'ai bien compris, la mesure concerne l'assistance au transport des marchandises. A mon sens, les salaires ou le règlement d'une grève sont des sujets inadmissibles.

M. Winch: Je ne parle pas des salaires, je parle du bill sur le transport des marchandises. Si le député veut m'empêcher de parler, pourquoi n'a-t-il pas fait de même quand les membres de son parti parlaient dans le même sens?

Ce problème est un des plus graves que la Chambre ait jamais étudié. Les syndicats de sédentaires ont été en négociation pendant plus de 14 mois. A peine quelques heures avant le déclenchement d'une grève, le gouvernement a présenté un projet de loi et la grève n'a pas eu lieu. Nous voici au mois de mai. Presque jusqu'à la fin, pourrait-on dire,